



Territoires et inter structures

Il y a un réel enjeu dans les projets de développement des compétences psychosociales à faire travailler entre eux les divers acteurs d'un même territoire. En effet c'est par le travail commun que peut se travailler la cohérence éducative (cf. zoom3). Pour cela il est nécessaire de penser le projet à l'échelle d'un territoire donné, en en identifiant les ressources (compétences, dispositifs ou collectifs de travail existants, acteurs représentés, etc.) et les limites (contraintes de territoires, éloignement géographique, disponibilité et motivation des acteurs, etc.). Ainsi le projet prendra des formes diverses selon que le territoire est rural ou urbain, que les structures sont nombreuses ou non, et ainsi de suite.

Particulièrement à l'occasion des projets de développement des CPS, le décloisonnement et le travail inter-structure entre le « dans » et le « hors » l'école est un élément à envisager. La mobilisation de deux référents dans le cadre de ce projet, un « dans » l'école (enseignant, conseiller pédagogique, IEN, etc.) et un « hors » l'école (animateur de centre social, personnel de MJC, etc.) a été un des points de départ de l'approche territoriale.

L'animation de cette démarche territoriale tout au long du projet, mobilisant les différents acteurs impliqués, s'est ensuite déroulé par le biais de différents espaces de regroupement : comités locaux de coordination, comités de pilotages, formations pluri-acteurs, etc. Chacun de ces espaces permettant aux différents acteurs de se rencontrer, de mieux se connaître et de prendre conscience de la participation de chacun à un objectif commun.

■ EXEMPLES

○ Pour la Loire

La première année, la référente IREPS a été invitée à un Conseil Local de la vie éducative animé par le Maire d'Unieux pour présenter et lancer le projet sur le territoire.

Il a été décidé de créer des instances spécifiques pour le projet :

- *un comité de pilotage* qui se réunissait une fois par an. Il était composé des 3 référents, des représentants de la mairie (technicien/élu), de l'Education Nationale (Inspecteur /Conseiller technique), de la recherche et nous invitions des partenaires du territoire différents selon les années.

- *un comité technique* qui se réunissait une fois par an. Il était composé des 3 référents et de la recherche si elle le souhaitait.

- *Des groupes de travail* spécifiques qui se mettaient en place en fonction des actions.

La référente IREPS a également invité au « groupe prévention d'Unieux » composé du Conseil Départemental, du service jeunesse, des représentants du collège, du Centre Social... Ils se réunissaient 3 fois par an pour : partager l'actualité de leur structure, partager leur connaissance des problématiques repérées sur le territoire et envisager des projets communs.

Cela a notamment permis de faire un point régulier sur l'avancée du projet CPS sur le territoire.

○ **Pour le territoire de Beaurepaire (38) :**

La dynamique territoriale et inter-structures a pu se mettre en place via :

- Un temps de formation / sensibilisation très élargi intégrant des professionnels de l'éducation nationale et d'autres acteurs éducatifs du territoire (centre social, conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, point information jeunesse, etc.) qui a permis un premier temps de rencontre entre des professionnels qui n'en avaient pas nécessairement l'occasion.
- Des temps de présentation d'outils tout au long du projet, invitant des acteurs divers et variés à venir partager leurs expériences autour des CPS.
- Un temps de formation pluri-acteurs en année 5, qui au-delà du contenu a également permis la rencontre et la reconnaissance du travail réalisé par chacun.
- La mise en place d'un comité local de coordination annuel regroupant tous les acteurs institutionnels et opérationnel du projet a été mis en place, permettant à chacun de faire un point sur l'avancée de ses activités et sur les objectifs communs à tous.
- La présentation du projet et une invitation au travail dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) en place sur le territoire et qui réunit l'ensemble des établissements scolaires du territoire.
 - L'inscription des compétences psychosociales comme l'un des axes du projet éducatif de territoire (PEDT) et du projet social du centre social.

▪ **CE QUE CELA A PRODUIT**

○ **Les effets observés :**

- Meilleure connaissance de missions de chacun et des possibilités et limites d'intervention,
- Langage commun sur le territoire : on parle tous de compétences psychosociales, on en a une définition commune.
- Facilitation des échanges (partage d'expériences, soutien social, partage d'information sur les élèves, facilitation du travail commun, transmission d'informations relatives au territoire).
- Multiplication des « forces vives » (motivation à innover et faire ensemble)
- Pérennisation de l'action

○ **Les obstacles rencontrés :**

- Manque de temps commun pour l'élaboration,
- Difficulté de dégager des temps formels,
- Mobilisation inégale sur le territoire qui invite à démarrer le travail avec les équipes volontaires.

○ **Éléments clés de l'intervention :**

- **Des espaces de concertation**
- **Des référents dans et hors l'école**
- **Une présence régulière sur le territoire**
- **De la communication et de la coordination**